



OBJET	N°
Procès-verbal du Conseil Municipal de Volesvres Séance du 06 FÉVRIER 2025	2025/PV/01

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **six du mois de février à vingt heures**, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages sous la présidence de M. Richard PERRIER, Maire.

Date de Convocation : 29 Janvier 2025

En exercice : 14

Présents : 10

Richard PERRIER- Maire, Jean-Noël DUCRET- 1^{er} Adjoint, Martine COUEGNAS- 2^{ème} Adjointe, Sandra CHAPEY, Sandrine COMTE-LATHUILIERE, Alain DEROCHE, Marie-Laure MENTEUR-PETIT, David PIERRE, Jean-Baptiste ROUX et Marie-Claire THÉRÉAU.

Absents : 4 dont 4 pouvoirs

Guillaume ALLOIN (pouvoir), Gaëlle GORDAT (pouvoir), Gilles MICHEL (pouvoir), Julien NARBOUX (pouvoir)

Secrétaire de Séance : Martine COUEGNAS

Ordre du jour :

- 1- **Approbation du procès-verbal du 11 Décembre 2024**
- 2- **Ouverture de crédits d'investissement**
- 3- **Projet achat terrains : décisions et validation proposition emprunt**
- 4- **ZAER : 2ème vague**
- 5- **Demandes de subventions**
- 6- **Schéma directeur**
- 7- **Questions diverses**

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en souhaitant la bienvenue aux conseillers présents et constate que le quorum est atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer.

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL N°8 :

Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 Décembre 2024

2. OUVERTURE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

- Afin de pouvoir solder les dépenses d'investissement engagées en 2024 sur les clôtures du lotissement, il est demandé d'approuver l'ouverture de ces crédits à hauteur de 66 854,86€ (< 25% x 267 419,42€.)

Le conseil municipal, approuve l'ouverture de crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

3. PROJET ACHAT TERRAIN : DÉCISIONS ET VALIDATION PROPOSITION EMPRUNT

Suite au bornage des parcelles derrière l'église (D55 et D366) fin 2024, et des parcelles dans la continuité du camping (D59 et D61) qui aura lieu mi-février 2025, Monsieur le Maire propose aux conseillers de valider de manière définitive le principe d'achat de celles-ci. Proposées au prix de 6€ le m², le coût total de l'opération s'élèvera à environ 72 000€.

Afin de pouvoir couvrir les frais d'achat et divers (notaire, aménagements, ...), une proposition de prêt a été demandée auprès de l'agence Crédit Mutuel. Voici les conditions de l'offre :

- Montant total : 100 000 €
- Durée totale : 12 ans ou 48 trimestres
- Période de différé : aucune
- Taux : Fixe à 3,25 %
- Échéances : trimestriel
- Montant des annuités : 10 097,08 €
- Frais de dossier : 0.10% soit 100 € à la signature
- Remboursement anticipé : Oui, sans préavis, indemnité de 5% du capital remboursé

Monsieur le Maire propose de valider le principe d'achat de terrains, d'approuver la proposition de prêt et de l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Le conseil municipal approuve l'achat des parcelles D55, D59, D61 et D366, et la proposition de prêt de 100 000 € faite par le crédit mutuel en autorisant le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

4. ZAER : 2^{ème} VAGUE

Suite à la concertation tenue en janvier 2024 lors de la première session des ZAER (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables), la session 2025 est ouverte jusqu'à fin mars. Il est proposé par la préfecture de Saône-et-Loire, d'inscrire dans cette nouvelle session, l'échangeur de la RN79.

D'autres parcelles sont également à envisager soutenues par les sociétés QAIR et ARKOLIA pour de l'agrivoltaïsme. Afin de pouvoir ouvrir le dialogue, une concertation publique sera ouverte Mercredi 19 Février et le premier du mois de Mars 2025 sous les mêmes modalités que 2024.

Possibilité de venir consulter en Mairie les projets, et de laisser des commentaires sur un registre dédié.

La décision finale sera rendue lors du prochain conseil municipal.

5. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions reçues et propose au Conseil Municipal d'étudier et de valider comme suit :

Amicale Don du Sang Paray le Monial :	80 €
--	-------------

Service de Soins à domicile Paray – Palinges	150 €
Sourires Part'Agés	100 €
TOTAL	330€

6. SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Lors du conseil du 27 septembre 2024, le schéma directeur a été présenté et L'Agence Loire-Bretagne nous demande de prendre une délibération sur le fait que le schéma directeur a bien été présenté et validé en conseil municipal. Cette délibération nous permettra de déposer des demandes de subventions pour l'assainissement.

7. QUESTIONS DIVERSES

a) **Présentation outil GED**

La société Numeriz qui a procédé à la numérisation des registres de l'État Civil en 2024, a fait une proposition pour la numérisation des dossiers d'urbanisme et l'utilisation de la GED ou Gestion Electronique des Documents. Bien que le côté « numérisation » représente un coût élevé (environ 3500€) et pourrait être confié à un stagiaire, l'outil GED se montre très intéressant.

Le côté très intuitif, facile d'utilisation et complet, serait un atout pour l'archivage des documents de la commune. Une réflexion est à mener sur le bien fondé d'un tel outil qui représente tout de même 680€ à l'année.

Une réflexion se construit de voir avec la Communauté de Communes pour mettre le PLUi sur cet outil.

b) **Dossier « Le Grand Ciné »**

Nous avons déposé cette année encore, un dossier pour accueillir le « Grand Ciné » lors du lancement de la saison du camping. Sans grand étonnement, Le Grand Charolais ne pourra pas satisfaire notre demande car la date est en dehors de la plage proposée qui est Juillet et Août. En total autonomie, c'est donc avec plaisir que la commune va renouveler son Ciné Camping en collaboration avec les associations. Lors de cet événement nous souhaitons faire une photo de tous les habitants en référence à la dernière photo prise il y a 25 ans (année 2000).

c) **Projet Grande Salle : calendrier des locations**

Les notifications de subventions pour la rénovation de la grande salle se faisant attendre, il est proposé de rouvrir des créneaux de locations.

Aujourd'hui stoppés au 31 Juillet 2025, il est proposé de repousser jusqu'au 31 Décembre 2025.

Un rendez-vous est prévu le 26 Février pour le dépôt de permis de construire et le lancement des appels d'offres.

d) **Agenda des manifestations**

8 Mai à 12h15 : Commémoration au départ de la Mairie en présence de la troupe musicale l'Élan Palingeois

7 Juin à 18h30 : Ciné Camping

5/6 Juillet : Kermesse du Comité des Fêtes

18/19 Octobre : Choucroute du Comité des Fêtes

5 Décembre à 19h00 : Téléthon

7 Décembre à 12h00 : Repas des Aînés

14 Décembre à 15h00 : Arbre de Noël des Enfants

e) Formation PSC

Afin de permettre aux agents et aux élus de se familiariser avec les techniques de secourisme, une formation de premiers secours a été organisée à la petite salle des fêtes le mercredi 5 Février 2025. Au programme, gestes qui sauvent, bons réflexes et utilisation d'un défibrillateur, autant de gestes qui peuvent sauver des vies.

f) Distribution des bulletins

La distribution des bulletins municipaux est faite sur toute la commune.

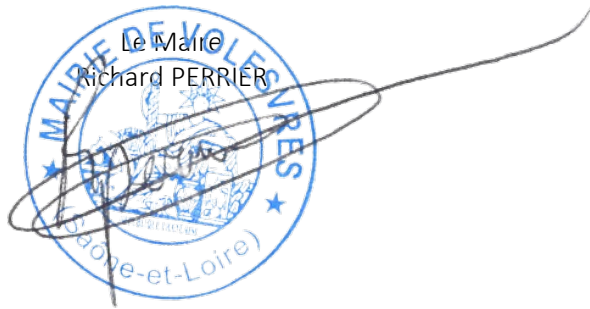
g) Dates importantes

Le 15 Février 2025 il y aura une remise de prix pour les décorations de Noël à 14 H à la Salle de l'Hexagone à Autun.

Le prochain conseil municipal sera le 10 Mars en présence de Mme DARD, conseillère au décideur locaux Centre des Finances Publics.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30 .

Le Maire
Richard PERRIER



Le Secrétaire de Séance
Martine COUEGNAS